

### OBJECTIFS :

- Situer le référent prévention SSE dans l'entreprise.
- Positionner précisément sa responsabilité, ses fonctions.
- Développer la compréhension des risques professionnels et l'analyse des conditions de travail.
- Concrétiser l'apport conceptuel par une mise en situation réelle avec enjeux de résultat.
- Acquérir des concepts actuels d'analyse des risques.
- Faire connaître l'outil d'analyse arbre des causes
- Acquérir les notions essentielles en matière d'environnement industriel.
- Acquérir les notions essentielles en matière de conditions de travail

### PUBLIC :

- Responsable QSE / coordinateur animateur QSE
- Responsable maintenance / Personnel de maintenance
- Tout collaborateur devenant référent SSE

### PRE REQUIS :

- Connaissances des matériels, équipements et infrastructures de l'entreprise sont nécessaires
- Connaissances des enjeux réglementaires et légaux

### METHODES PEDAGOGIQUES :

- Eléments théoriques et illustrations par présentation d'outils et par exercices pratiques

### ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Durée** : 5 jours
- **Lieu** : Locaux de l'entreprise ou salle TQSE Consultant

### MODULE 1 : LA REGLEMENTATION SANTE, SECURITE AU TRAVAIL : 2 JOURS

- La prévention et l'entreprise
- Les notions de législation et de réglementation en matière de santé, sécurité au travail
- Les enjeux de la prévention,
- La hiérarchie des textes, le droit européen et national,
- Les principes généraux de prévention,
- Les obligations de l'employeur et des salariés,
- Les formations obligatoires à la sécurité,
- Les notions de responsabilités civile et pénale,
- Les registres obligatoires,
- Les vérifications obligatoires
- L'organisation de la prévention
- Les missions et pouvoirs de l'inspection du travail et du service prévention des CARSAT,
- Le service santé au travail
- Le service prévention
- Le rôle et les missions du référent prévention SSE.
- Les définitions des accidents de travail et des maladies professionnelles
- L'aspect humain, économique des accidents du travail et des maladies professionnelles : fréquence et gravité des accidents, les coûts directs et indirects (notions tarification).
- La notion de danger grave et imminent, Le droit d'alerte et de retrait.
- Le CSE / CSSCT Le fonctionnement, les moyens, Les missions de veille, d'investigations et d'étude.
- Les entreprises extérieures
- Quelques définitions et le champ d'application,
- Les obligations.

## **MODULE 2 : L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LE DOCUMENT UNIQUE : 0.5 JOUR**

- Le contexte réglementaire,
- L'évaluation des risques et le document unique :
- Notions de base : danger, risque, prévention ...
- Démarche générale : les différentes étapes et les conditions de réussite,
- Méthodologie d'évaluation,
- Rédaction du document unique.
- Le document unique comme outil de prévention :
- Elaboration et suivi d'un plan d'action,
- Communication auprès des salariés.

### ***Présentation d'une méthode d'évaluation des risques et d'un document unique***

## **MODULE 3 : L'ANALYSE DES DYSFONCTIONNEMENTS, DES INCIDENTS, DES ACCIDENTS : 0.5 JOUR**

- L'analyse pourquoi faire ?
- Le document d'étude et la rédaction du compte-rendu de l'enquête accident.
- La méthode d'analyse de l'arbre des causes
- Présentation et acquisition de la méthode par des exercices individuels et en groupe :
- Formulation des étapes,
- Distinction précise de la notion de fait (exercices individuels),
- Nature des liens logiques entre les faits (chaîne, conjonction, disjonction, exercices par groupe).

## **MODULE 4 : LES CONDITIONS DE TRAVAIL : 1 JOUR**

- Les notions essentielles des risques
- Ergonomie,
- Bruit,
- Risques psychosociaux (RPS) / QVT

## **MODULE 5 : LES NOTIONS ENVIRONNEMENTALES : 1 JOUR**

- Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) :
- La nomenclature,
- Les régimes,
- Les procédures.
- La gestion et le suivi des déchets.
- Le risque chimique.

## **CONCLUSIONS**

### **ÉVALUATION**

- Cette formation fait l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences (QCM en fin de formation pour rappeler les éléments importants à retenir).
- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.